

Paris le 27 Janvier 1865



Monsieur le Rédacteur

J'ai vu de Lyon, où m'était appelé la
 défense d'un procès important et je suis
 de lire avec un triste étonnement la réfutation
 que, dans l'Annuaire national du 27, vous avez donnée
 à mon article sur l'abolition de la peste promulguée
 en Turquie.

Je m'étais fait un plaisir de demander
 à votre journal l'insertion d'un travail qui n'avait
 d'autre but que de faire reporter tout ce qui manquait à
 notre législation sur la peste, par comparaison même
 avec la législation turque. Il me semblait que
 l'adresse à un journal dirigé par Deprat, était
 lui-même l'aveu le plus sympathique et le plus

0038

même quelques lignes, qui dans le même esprit qui
avait inspiré mon article, inciteraient les lecteurs à
suivre ce parallèle qui me paraît tout respect
manquer d'intérêt. Il est vrai que relevant le
libéralisme de la loi de Constantinople, j'ai cru
devoir appeler l'attention sur les progrès qu'a
faits la civilisation dans ce pays, depuis le départ
de notre armée Française d'une partie de
l'Empire Ottoman, pendant la glorieuse guerre de
Crimée. Il paraît que j'ai commis un crime
irrémissible à vos yeux, et il faut bien qu'il en
soit ainsi, puisque vous avez laissé tomber de
votre plume, adressés à moi, des expressions que je
ne dois pas même citer. Je les oublie, mais je
suis sûr de voir un honnête, tout légitime
libéral et généreux se citer au milieu de nous,
et dans à des idées vulgaires que notre siècle doit

fouler aux pieds, frapper d'un anathème et de
 un peuple tout entier, le condamner à une immobilité
 qui ne se maintient que dans le sang, diriez-vous qu'il
 est par une religion qui lui commande le massacre
 des sectateurs des autres cultes...

Ce n'est pas tout encore: ce que poursuivent les
 hommes d'Etat, qui s'efforcent à briser et à dévoter,
 dirigent ce peuple barbare et destructeur par instance,
 n'aboutit et n'aboutira jamais qu'à de terribles
 rigueurs comme autant d'outrages à la religion
 des Turcs, qui leur inspire les massacres d'habités!

Or, si non seulement vous détruisez le projet
 impossible, ^{par le peuple,} mais vous arrachez son maître qui veut
 secourir la sanglante poussière dans laquelle vous le
 faites religieusement répéter, tous les moyens de
 relever cette population abrutie, la même
 aujourd'hui que celle que Mahomet 2
 conduisant il y a 400 ans à Constantinople.

1838

que répondra, hélas! à ce réquisitoire?
Faites un voyage à Constantinople et lisez
le Coran.

Pour moi, ce qui m'offense le plus, c'est la
portée d'un pareil article dans un journal qui
nous appartient, à nous qui voyons dans tout créature
humaine une créature perfectible dans tout peuple
un instrument de progrès sur cette terre et qui avons
pour principe d'élever les chefs, les guides, les éducateurs
à tenter les efforts les plus constants pour relever et
grandir ceux dont ils dirigent les destinées.
J'adresse des exemplaires de votre journal au Ministère
et aux hommes éminents à qui le Sultan a confié le
soin de gouverner les vastes états: ils pourrout le
sentiment que j'éprouve, mais votre article ne sera guère
aiguillon. Devant une preuve si décisive, émanée d'un
telcrivain, des préjugés qui régnaient en Occident contre
la Turquie, dans les esprits les plus éclairés, ils subiront
le besoin de se tenir avec une ardeur de plus en plus vive
à la tâche immense dont ils se sont chargés sans
effroi et qu'ils accomplissent sans découragement.

Votre bien dévoué
Ad. Armand